



**HOCKEY OUTAOUAIS**  
499, boulevard Labrosse  
Suite 101  
Gatineau (Québec) J8P 4R1

---

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Le président de Hockey Outaouais, Mario Lemery, fait le point**

**Gatineau, 27 novembre 2017** – Après avoir pris acte de la décision de Hockey Québec (lettre et communiqué du 24 novembre), Mario Lemery, président de Hockey Outaouais, souhaite relater la chronologie des faits qui ont mené aux allégations de manque d'éthique dirigées contre lui, lesquelles allégations ne se sont pas avérées concluantes.

« Le 10 octobre dernier, il a été porté à mon attention de façon tout à fait fortuite qu'une personne gravitant autour de l'équipe Midget AAA avait été suspendue sans qu'on ne me donne davantage de précisions. J'ai immédiatement mandaté le vice-président d'Hockey Outaouais d'aller aux sources pour recueillir des informations sur cet événement. Il m'a rapporté qu'une plainte avait été déposée, sans pouvoir me mentionner la nature de la plainte puisqu'il n'y avait pas d'accusation formelle à ce moment. En outre, la personne qui faisait l'objet de cette plainte avait été retirée du Club », explique Monsieur Lemery.

Ne pouvant pas mentionner le nom de cette personne puisqu'aucune accusation n'avait été portée à ce moment, et ne connaissant pas la nature exacte et précise de la plainte, Monsieur Lemery ne pouvait émettre de communications auprès de ses entraîneurs ou des parents. Il tient à rappeler ici que le Midget AAA n'est pas sous sa responsabilité, puisque cette catégorie est supervisée par le Midget provincial, lequel est sous la gouverne de Hockey Québec.

Le 12 octobre, il vérifie quand même si cette personne est inscrite dans une des 247 équipes de Hockey Outaouais ou si elle fait partie de la structure intégrée de cette dernière. Dans les deux cas, la réponse est négative.

Le 3 novembre, Monsieur Lemery apprend par l'entremise d'une émission de radio que la personne qui fait l'objet d'une plainte s'est présentée dans une équipe de la région pour fournir ses services à titre de travailleur autonome. Il apprend par la même occasion que le comportement reproché à cette personne était en fait un geste inapproprié à caractère sexuel.

Prenant cette affaire très au sérieux et malgré le conseil de ne divulguer aucune information pouvant nuire au processus de la plainte, le président de Hockey Outaouais envoie le 4 novembre un communiqué à tous les joueurs des cinq équipes de la structure intégrée et aux présidents d'associations en plus de le publier sur la page d'accueil du site web. Ce communiqué rappelait l'importance d'informer et de dénoncer tout événement ou comportement jugé déplacé ou inacceptable auprès des corps policiers et des associations de hockey mineur.

Le 6 novembre, le directeur général de Hockey Québec, Paul Ménard, communique avec Monsieur Lemery pour l'informer qu'il est convoqué au Château Laurier, à Ottawa, le 17 novembre pour une audience à la suite de ces incidents qui lui ont été rapportés entre autres par des journalistes de Cogeco.

Monsieur Lemery souligne : « Je me suis retiré temporairement de mes fonctions de président le temps que Hockey Québec fasse la lumière sur ces événements. »

Entre-temps, le conseil d'administration de Hockey Outaouais a pris la décision de former un comité pour pallier à toute situation de crise à l'interne ou médiatique, composée entre autres d'un avocat et d'un relationniste.

« Je suis conscient que Hockey Québec a certainement eu des pressions pour faire un exemple avec Hockey Outaouais dans cette période de dénonciations d'agressions sexuelles. Je n'ai jamais fermé les yeux sur une situation pouvant mettre un enfant en danger et encore moins quand ça concerne des agressions sexuelles », continue Mario Lemery.

Après son audience devant Hockey Québec, le 17 novembre, Mario Lemery rapporte : « Je croyais que Hockey Québec était à la recherche de la vérité, mais je crois maintenant qu'ils étaient plutôt à la recherche d'un bouc émissaire afin de répondre entre autres à la pression exercée par certains journalistes. Je suis déçu du peu de considération que Hockey Québec a eue envers toutes les personnes impliquées dans ce dossier et de la façon dont le directeur général et certains de ses dirigeants ont traité "cette crise" (sic). Je suis également sidéré de l'acharnement malsain de certains animateurs et journalistes radiophoniques.

« À la suite de la décision de Hockey Québec d'implanter une cellule de gestion de crise, j'aurais été heureux de contribuer à la recherche de solutions et de procédures à mettre en place pour contrer tout événement pouvant nuire à la sécurité et l'intégrité des joueurs. Cependant, je ne crois pas qu'une telle action ne soit profitable qu'à notre région. Toutes les régions du Québec devraient bénéficier d'outils qui contribuent à bien encadrer autant les joueurs que les bénévoles lors de situations problématiques. Je trouve dommage qu'Hockey Québec n'ait pas veillé à la mise en œuvre d'un tel outil en amont de la situation qui s'est produite ici », mentionne Mario Lemery.

Il tient également à préciser que la personne impliquée à l'origine de la plainte ne peut toujours pas être nommée, ne faisant pour l'instant face à aucun chef d'accusation.

Monsieur Lemery poursuit : « J'ai décidé de ne pas réintégrer mes fonctions de président de Hockey Outaouais. J'ai fait part de ma décision et présenté ma démission à mes collègues du conseil d'administration lors de notre réunion extraordinaire du dimanche 26 novembre. Je quitte Hockey Outaouais avec le sentiment d'avoir contribué, au meilleur de mes compétences, à l'essor du hockey mineur. J'ai donné plus de 25 années de bénévolat au hockey, dont les 13 dernières années à titre de président élu démocratiquement de Hockey Outaouais. Le hockey est un outil fantastique pour le développement des jeunes, que ce soit au niveau de la santé physique, mentale ou sociale. Je désire souligner le travail qui est accompli jour après jour par des centaines de bénévoles. J'ai travaillé de concert avec une équipe de personnes qui m'ont appuyé durant toutes ces années et qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour le bien des jeunes. Je les en remercie sincèrement. »

Par ailleurs, l'Outaouais sera l'hôte de la Coupe Dodge en avril 2018. C'est un événement d'envergure pour le rayonnement régional, assorti d'importantes retombées économiques. Mario Lemery assure le prochain président de son entière collaboration dans la passation des dossiers.

« Maintenant que j'ai fait le point sur cette situation, je souhaite qu'on respecte mon choix de ne pas accorder d'entrevues », a conclu Mario Lemery.